



AVIS PUBLIC

Calendrier 2025 des séances ordinaires du conseil provisoire de la nouvelle Ville de La Pocatière

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA NOUVELLE VILLE DE LA POCATIÈRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Isabelle Michaud, greffière de la Ville de La Pocatière :

QUE le décret numéro 1046-2025 en date du 20 août 2025 concernant le regroupement de la Ville de La Pocatière, de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, entré en vigueur à la date de sa publication dans la Gazette officielle du Québec, soit le 3 septembre 2025,

ORDONNE, en son article 13, que la première séance du conseil provisoire se tiendra à 19 h 00, à la salle Desjardins du centre Bombardier situé au 600, 9e Rue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, le 3^e lundi suivant l'entrée en vigueur du présent décret, soit le :

**Lundi 22 septembre 2025 à 19h00
Salle Desjardins du centre Bombardier
600, 9e Rue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0**

Donné à La Pocatière ce 4 septembre 2025.

Isabelle Michaud
Greffière